



Problème d'accès à mon domicile gêné par un terre-plein central

Par **Véro**, le **26/05/2010** à **17:13**

Bonjour,
La Mairie de ma commune a autorisé la construction d'un terre-plein central devant mon domicile. Je suis obligée de rouler en voiture sur ce terre-plein pour accéder à mon garage, j'ajoute que le rebord est de 7 cm, que je dois faire des manoeuvres.
Que me conseillez-vous ? J'échange mes inquiétudes avec un responsable des travaux en Mairie mais pour le moment on me dit d'attendre...
Merci d'avance.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Par **Tisuisse**, le **26/05/2010** à **17:20**

Bonjour,
Le terre-plein central n'est certainement pas là par hasard. La seule solution, à moins d'obtenir gain de cause devant un tribunal administratif, est de rouler jusqu'à l'intersection suivante puis de revenir sur vos pas, de l'autre côté du terre-plein, ce qui vous permet de rentrer chez vous.
Des riverains qui ont ce problème en France, il y en a des dizaines de milliers voire plus.
Attention, franchir un terre-plein central c'est comme franchir une ligne blanche continue et vous connaissez les sanctions.